



DEMANDE DE VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ETUDIANT

2019-2020

Formulaire à retourner à votre composante (ufr4@univ-montp3.fr) avant le **31 janvier 2020**

Nom: Prénom:

Date de naissance:/...../.....

N° étudiant : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Tél. portable: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Mail:@etu.univ-montp3.fr

(Attention : l'adresse mail de l'université est à privilégier lors de vos échanges avec l'administration, c'est à cette adresse que nous vous répondrons).

Diplôme d'inscription pour l'année 2019-2020 :

Licence 1^{ère} année

Licence 2^{ème} année

Licence 3^{ème} année

Master 1^{ère} année

Master 2^{ème} année

- Mention :

- Parcours :

Type d'engagement étudiant :

| | Pièces justificatives à joindre selon le type d'engagement |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Activité bénévole au sein d'une association | - Statut de l'association dans laquelle l'étudiant exerce son activité - Attestation justifiant l'exercice d'une activité bénévole signée par au moins 2 membres du bureau de l'association |
| <input type="checkbox"/> Activité d'élú étudiant | - Attestation d'élú étudiant |
| <input type="checkbox"/> Activité professionnelle | - Attestation de l'employeur mentionnant le nombre d'heures |
| <input type="checkbox"/> Activité militaire dans la réserve opérationnelle | - Contrat d'engagement des forces armées |
| <input type="checkbox"/> Engagement de volontariat dans les armées | - Contrat de volontariat des armées |
| <input type="checkbox"/> Service civique | - Contrat d'engagement service civique |
| <input type="checkbox"/> Engagement de volontariat chez les sapeurs-pompiers | - Contrat de volontariat chez les sapeurs-pompiers |

Cadre réglementaire :

- Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,
- Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle,
- Articles L611-9, L 611-10 et L611-11 du code de l'éducation.
- Charte de l'engagement étudiant (<http://www.univ-montp3.fr/>)

Je sollicite une demande de valorisation de mon engagement par l'attribution de points dits de « valorisation » dans la moyenne générale.

J'ai pris connaissance que :

- L'étude de ma demande de valorisation de mon engagement ne sera possible que si les compétences et les connaissances acquises sont en lien avec la formation concernée ;
- Une même activité ne peut donner lieu qu'à une seule validation ;
- L'attribution des points de valorisation dans la moyenne générale de l'année relève de la décision souveraine du jury de la formation ;
- Je dois remettre un rapport d'activité d'une dizaine de pages justifiant et décrivant les activités bénévoles ou professionnelles avant le **03 avril 2020** à ma composante de rattachement (voir liste des contacts).

Le rapport devra impérativement être visé par le référent de l'activité bénévole ou professionnelle de l'étudiant (sauf dans les cas où l'étudiant est ce référent : président d'une association ou auto entrepreneur). Pour le cas particulier des étudiants en service civique, le premier alinéa du III de l'article L-120-1 du code du service national prévoit expressément que l'agence du service civique délivre à la personne volontaire, à l'issue de sa mission, une attestation de service civique et une évaluation qui décrit les activités exercées et évalue les aptitudes, les connaissances et les compétences acquises pendant la durée du service civique.

Date et signature de l'étudiant :

Cadre réservé à l'administration :

Recevabilité du dossier :

Eligible au dispositif Non éligible au dispositif

Motivation en cas de refus :

.....

Date et signature :